

COMPTE RENDU REUNION DU 1^{er} mars PREPARATION COUPE FFC VTT TRIAL 2013

Présents : Claude Cardona (Fabrègues), Eric Péna (Fabrègues), Christine Cardona (Comité Languedoc-Roussillon), Jean-Pierre Audard (Comité Midi-Pyrénées), Stéphane Nguyen (L'Isle Jourdain), Louis Tolu (Cahors), Patricia Bergé et Hervé Billerit (Labège)

Excusés : Thierry Merlette et Philippe Desrumeaux (Montauban)

Objet : Mise en place finale du règlement de la Coupe de Vtt Trial du Grand Sud 2013.

Règlement général :

Basé sur le règlement général des coupes et championnat de France.

Le règlement de la coupe ainsi que le cahier des charges ont été étudiés et validés.

Ci-joint les documents que chaque club participant doit signer et renvoyer avant le 15 mars aux comités Languedoc Roussillon et Midi-Pyrénées.

Nom de la compétition :

Coupe Vtt Trial du Grand sud

Commissaires :

Une formation des commissaires est prévue le 23 et 24 mars à Labège assurée par Joël Bouret, commissaire international UCI, dont les frais sont pris en charge par les comités régionaux.

Ceux qui se portent volontaires pour assurer la fonction sur au moins 4 épreuves seront dédommagés 40 euros par course par le club organisateur avec l'inscription d'un pilote gratuite. Gestion des plannings commissaire par Hervé.

S'il n'y a pas assez de commissaires formés pour les 12 zones, les clubs organisateurs devront fournir les commissaires manquants et faire une formation préalable. Ils devront également fournir le plus possible d'aide commissaire, poste qui ne nécessite aucune formation.

Assurance et droits fédéraux :

Les clubs organisateurs devront régler les droits fédéraux et assurance auprès de leur comité respectif (environ 100 euros par course)

Secours :

Nécessité d'avoir un poste de secours complet sur place avec 2 secouristes titulaires de l'AFPS.

Plaques pilotes :

Les Comités LR et MP prennent en charge les plaques pilotes qui seront conservées par les coureurs. Elles seront distribuées par club à la 1^{ère} manche de Labège le 24 mars prochain.

Récompenses :

Les Comités LR et MP prennent en charge les récompenses du classement final.

Commission trial :

Une commission trial est mise en place avec un responsable de chaque club et comité.

Les membres :

Claude Cardona (Fabrègues),

Christine Cardona (Comité Languedoc-Roussillon)

Rémi Bergé (VTL) – resp informatique

Stéphane Nguyen (L'Isle Jourdain),

Louis Tolu (Cahors),

Hervé Billerit (Labège et comité MP ?) resp classements et commissaires.

En attente Montauban

Rôle : Elle sera chargée de gérer les problèmes de montée de catégorie, de valider les zones la veille des

compétitions et d'une manière générale de gérer tous les

autres problèmes concernant l'organisation de la Coupe de Vtt Trial du Grand Sud.

Inscriptions :

Tarif 15 euros pour les licenciés FFC inscrits à l'avance, et 20 euros pour les non-licenciés et licenciés sur place.

Inscriptions par courrier et chèque au club organisateur au moins une semaine avant.

Directeur de course

Il sera nommé sur chaque course et sera un responsable du club ou de la commission trial. Il devra notamment intervenir entre autre sur les points suivants :

-S'assurer de la présence effective des secours pour autoriser le départ

-Modifier, en cours d'épreuve, une zone trop longue ou trop difficile

-Régler les litiges ou réclamations sur les points de règlement ou d'arbitrage

-Valider les classements de la compétition.

Calendrier définitif :

24 mars : Labège

7 avril : Montauban

28 avril : Cahors

19 mai : Alet

26 mai : L'Isle Jourdain

9 juin : Fabrègues